

Le CFA
du Conservatoire national
des arts et métiers

Agence Nextia - 09/2019 - Adobe Stock - ivanko80 - chica-milan

Ensemble vers la réussite

Relation entreprise

01 58 80 83 61 - 01 58 80 88 62

cfa.recrutement@cnam.fr

61, rue du Landy -

93210 La Plaine Saint-Denis

Pour en savoir plus
et vous inscrire :

cfa-idf.cnam.fr

**Centre de formation
des apprentis
en Île-de-France**

Ensemble vers la réussite

le cnam
cfa

cfa-idf.cnam.fr

L'ALTERNANCE, LA VOIE ROYALE !

Le CFA du Cnam, c'est :

- Plus de 20 formations en alternance dans les domaines scientifiques, techniques et tertiaires
- La possibilité de **choisir** entre contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
- **750 jeunes formés** chaque année sur des parcours de bac à bac+5
- La garantie d'un diplôme ou d'une certification **reconnus par l'État**
- **120 formateurs**, enseignants-chercheurs et professionnels
- Plus de **3 000 entreprises** nous ont déjà fait confiance (Engie, Thales, L'Oréal, Chanel, PepsiCo, Safran...).

Notre
**taux de rupture en
contrat d'apprentissage
est de seulement 3%,
alors qu'il est en moyenne
de 17% dans
l'enseignement
supérieur.**

Formez vos collaborateurs de demain

L'apprenti, un véritable professionnel !

Un nouveau souffle, un regard neuf, l'alternant est un élément dynamisant qui apporte de nouvelles compétences.

Il s'adapte rapidement à la culture d'entreprise et son intégration à l'équipe est facilitée par son statut de salarié.

Le CFA du Cnam est une pépinière de jeunes talents rapidement opérationnels et compétitifs.

Avantages financiers

Des exonérations de charges sociales sont accordées à l'entreprise selon sa taille.

Le CFA aux côtés de ses partenaires

Grâce à des points réguliers avec le maître d'apprentissage, à la fois le référent de l'apprenti au sein de l'entreprise et le responsable de sa formation pratique, le CFA maintient des contacts privilégiés avec l'employeur dans un climat de confiance.

Nos équipes organisent des *Jobs Dating* : rencontres d'entreprises et d'apprentis et assurent un soutien et une aide à la formalisation des contrats.

Un enseignement reconnu

L'expertise du Cnam

Le Conservatoire national des arts et métiers, pionnier de la formation en alternance dans le supérieur depuis 1991, crée en 2009, en partenariat avec la région Île-de-France, sa propre structure, le CFA du Cnam, dédiée spécifiquement à l'apprentissage et à l'alternance. Depuis 10 ans, le CFA du Conservatoire forme des apprentis pour qu'ils deviennent de véritables professionnels en alliant connaissances théoriques et expertises pratiques.

Un engagement de qualité

- Des enseignants reconnus et issus du monde académique et professionnel
- Un suivi personnalisé de chaque apprenti
- Des outils pédagogiques innovants :
 - ◇ Atelier collaboratif de fabrication numérique
 - ◇ Studio d'enregistrement
 - ◇ Espace dédié à la créativité et aux échanges
 - ◇ Espace de réalité virtuelle
- Un maillage fort avec les entreprises permettant d'élaborer des contenus de formation adaptés au monde professionnel
- Des ateliers de coaching, d'aide et de soutien à la recherche d'entreprise

Des compétences transversales renforcées

Une étude réalisée dans le cadre d'Erasmus+ montre que la mobilité apporte un renforcement des compétences transversales, liées au savoir-être : adaptabilité, sens des relations humaines, curiosité, confiance en soi, esprit d'équipe...

Pour favoriser le développement de ces compétences, nous organisons chaque année des séjours d'études de courte durée à l'étranger. Cette ouverture internationale permet à nos alternants d'enrichir leur culture d'entreprise grâce à des rencontres professionnelles et interculturelles.

Contrat d'apprentissage

Contrat de professionnalisation

- La durée du contrat de travail varie en fonction du diplôme préparé
- Une période d'essai de 45 jours (effectifs en entreprise, uniquement en contrat d'apprentissage)
- Une durée de travail hebdomadaire de 35 heures (sauf cas particuliers)
- Un rythme d'alternance différent selon les formations, adapté aux besoins du secteur
- Un salaire mensuel calculé sur un pourcentage du Smic

MODE D'EMPLOI